

Rapport de la direction*

Avertissement en ce qui concerne les déclarations prospectives

Le présent rapport annuel de la direction contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir » ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons, que la société a identifiées à la rubrique « Description narrative de l'activité - Facteurs de risque » de la notice annuelle 2020, ainsi que d'autres risques expliqués en détail de temps à autre dans les documents d'information de la société.

Le lecteur est prié de noter que les facteurs auxquels nous nous référons ci-dessus ne comprennent pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Lorsqu'elle a fait des déclarations prospectives dans le présent rapport annuel de la direction, la société a fait un certain nombre d'hypothèses. La société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, elles ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport annuel de la direction et représentent les attentes de la société à cette date. La société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Mesure de rendement non conforme aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

La société présente le résultat net ajusté, lequel reflète l'inclusion ou l'exclusion de certains montants qui sont considérés comme non représentatifs de la performance organisationnelle et financière de la société. La direction est d'avis que cette mesure est utile dans l'analyse de la performance opérationnelle de la société et plus appropriée pour fournir de l'information additionnelle.

Le résultat net ajusté et les produits d'activités ordinaires comparables ne sont pas des mesures du rendement conforme aux Normes internationales d'information financière (IFRS), n'ont pas de sens normalisé prescrit par les normes IFRS et, par conséquent, il est peu probable que l'on puisse comparer les normes IFRS avec des mesures du même type présentées par d'autres sociétés. Ces mesures de rendement ne doivent pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de performance calculées selon les normes IFRS, mais plutôt comme renseignements complémentaires.

La société présente, à la rubrique « Résultats » du présent rapport de gestion, un tableau faisant état du rapprochement du résultat net avec le résultat net ajusté.

* L'information financière est exprimée en dollars canadiens et est établie conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Résultats*

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2020, le produit des activités ordinaires de la société a diminué de 22 305 000 \$, passant à 720 169 000 \$, par rapport aux 742 474 000 \$ inscrits pour l'exercice terminé le 31 janvier 2019, soit une diminution de 3 %. Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2020, la société a enregistré un résultat net de 36 034 000 \$, comparativement à 45 165 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 janvier 2019. Le résultat net par action de base est passé de 1,29 \$ à 1,05 \$ au 31 janvier 2020.

La comptabilisation aux résultats consolidés du coût des options n'a pas eu d'effet significatif sur le résultat net par action de base pour l'exercice terminé le 31 janvier 2020 ni pour l'exercice terminé le 31 janvier 2019.

Le programme de rachat d'actions effectué durant l'exercice terminé le 31 janvier 2020 a eu pour effet d'améliorer de 0,02 \$ le résultat net par action de base alors que pour la période correspondante de 2019, il a contribué à l'amélioration du résultat net de 0,06 \$ par action de base.

Au cours de l'exercice précédent terminé le 31 janvier 2019, la société a procédé à la vente du magasin de Repentigny pour une somme de 9 000 000 \$, ce qui a entraîné un gain net d'impôts de 4 522 000 \$, ou 0,13 \$ par action de base.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2020, la société a procédé à la vente du magasin de Kirkland pour une somme de 4 915 000 \$, ce qui a entraîné un gain net d'impôts de 1 048 000 \$, ou 0,03 \$ par action de base.

Excluant tous ces effets, la variation du résultat net aurait été de (5 518 000 \$) ou de (0,16 \$) par action de base pour l'exercice terminé le 31 janvier 2020.

La variation de (5 518 000 \$) du résultat net ainsi ajusté s'explique comme suit :

	(en milliers de \$)	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Résultat net	36 034	45 165
Gain sur la vente d'immobilisations (net d'impôts)	(1 048)	(4 522)
Variation du coût des options (nette d'impôts)	(87)	(226)
Résultat net ajusté	34 899	40 417
Moins : résultat net ajusté de l'exercice 2019	40 417	
Variation	(5 518)	

* Au 1 février 2019, la société a appliqué la norme IFRS 16 de manière rétrospective, sans retraiter l'information comparative comme permis par la norme.

Cette variation des résultats ajustés et nets d'impôts se répartit comme suit par trimestre :

	(en milliers de \$)		
	Augmentation (diminution) commercial	Augmentation (diminution) investissements	Augmentation (diminution) résultat net ajusté
1er trimestre	(5 586)	1 924	(3 662)
2e trimestre	(1 681)	(1 772)	(3 453)
3e trimestre	(3 249)	2 333	(916)
4e trimestre	230	2 283	2 513
Total	(10 286)	4 768	(5 518)

La baisse de la marge brute provient de la diminution des produits des activités ordinaires et compte pour 84 % de la baisse des résultats opérationnels de la société.

Les résultats opérationnels ont également été affectés par l'augmentation des frais de livraison ainsi que par les frais d'ouvertures, les modifications et les rénovations des bannières du réseau.

Informations financières annuelles

(en milliers de \$, sauf les données par action)

	31 janvier 2020	31 janvier 2019
	\$	\$
Produits des activités ordinaires	720 169	742 474
Résultat net	36 034	45 165
Actif total	382 040	367 624
Résultat net par action		
de base	1,05	1,29
dilué	1,05	1,29
Dividendes par action	0,28	0,28

Situation financière et dividendes

L'encaisse, nette du découvert bancaire et des placements a augmenté de 17 197 000 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2020. Les investissements consistent principalement en des acceptations bancaires, des obligations gouvernementales et corporatives, des actions privilégiées et ordinaires qui, à la fin des exercices, avaient une valeur au marché de 123 985 000 \$ (incluant l'encaisse nette du découvert bancaire).

Au 31 janvier 2020, le fonds de roulement était déficitaire de 19 467 000 \$, soit une augmentation de 17 358 000 \$ par rapport au 31 janvier 2019. Les capitaux propres de la société ont diminué, passant de 244 742 000 \$ au 31 janvier 2019 à 216 624 000 \$ au 31 janvier 2020. Au 31 janvier 2020, la valeur comptable d'une action atteignait quant à elle 6,35 \$, comparativement à 7,09 \$ au 31 janvier 2019.

Le nombre d'actions en circulation a fait l'objet de changements au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2020, en raison du programme de rachat d'actions mis sur pied le 13 avril 2018 et renouvelé le 15 avril 2019. Conséquemment, 452 000 actions ordinaires ont été rachetées par la société puis annulées. À la suite de ces changements, la société comptait, au 31 janvier 2020, 34 088 000 actions ordinaires en circulation.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2020, aucune option n'a été levée ou octroyée. Au 31 janvier 2020, des options visant 197 100 actions ordinaires sont en circulation, représentant 0,58 % des actions émises et en circulation de la société. Ces options pouvaient être levées à un prix de 17,85 \$ par action ordinaire. La Société peut encore attribuer aux termes du Régime un total de 5 710 864 options, ce qui représentant 16,75 % des actions émises et en circulation de la Société. Le 1er avril 2020, ces options visant 197 100 actions ordinaires ont expiré et ont été radiées sans exercices puisqu'ils étaient hors cours. Au 1er avril 2020, le cours de clôture des actions ordinaires de la Société était de 5,97 \$.

Durant l'exercice, la société a payé des dividendes déterminés totalisant 0,28 \$ par action aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits au registre de la société.

Régimes de retraite de la société et traitement des gains et pertes actuariels futurs

La société a établi au 31 janvier 2020 le coût comptable des prestations de retraite selon les normes IFRS.

Le coût comptable des prestations de retraite gagnées par les salariés est déterminé par calculs actuariels à partir des hypothèses les plus probables de la direction.

En vertu de ces normes, des taux d'actualisation de 2,65 % pour le régime complémentaire de retraite (RCR) et de 2,60 % pour le régime supplémentaire de retraite (RSR) ont été utilisés au 31 janvier 2020, alors que des taux respectifs de 3,80 % et 3,75 % avaient été retenus au 31 janvier 2019. Les taux d'actualisation doivent refléter le taux de rendement attendu d'un portefeuille d'obligations corporatives de grande qualité, dont les flux de trésorerie correspondent à ceux des régimes.

Sur une base IFRS, les régimes présentent, au 31 janvier 2020, un déficit de 41 124 000 \$. Au 31 janvier 2019, le surplus était de 26 486 000 \$. La situation financière des régimes s'est détériorée au cours du dernier exercice. Cette détérioration s'explique principalement par une augmentation de la valeur présente des obligations suivant la baisse du taux d'actualisation.

La charge de retraite (incluant le volet à cotisations déterminées) pour la période du 1^{er} février 2019 au 31 janvier 2020 s'élève à 7 601 000 \$ (10 585 000 \$ pour l'exercice de 2019), alors que les cotisations de la société versées pour l'ensemble des régimes pour cette période s'élèvent à 6 440 000 \$, dont la totalité est pour des cotisations d'exercice.

Les IFRS entraînent une charge de retraite relativement prévisible. Celle-ci est estimée entre 10 000 000 \$ et 11 000 000 \$ pour l'exercice qui se terminera le 31 janvier 2021.

Une évaluation actuarielle aux fins de financement du RCR a été réalisée en date du 31 décembre 2018. Cette évaluation a révélé un surplus sur base de capitalisation de 54 200 000 \$ et un manque d'actif sur base de solvabilité de 5 600 000 \$. La société n'a aucune cotisation d'équilibre à effectuer puisqu'il y a un surplus selon la base de capitalisation et que la provision de stabilisation est pleinement financée. La prochaine évaluation actuarielle aux fins de financement sera effectuée en date du 31 décembre 2021.

En vigueur le 1^{er} janvier 2016, le RCR a été modifié afin que tout employé admissible embauché après le 31 décembre 2015 participe uniquement au volet à cotisations déterminées.

Opérations entre parties liées

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2020, la société a payé des frais de gestion totalisant 1 624 000 \$ (1 586 000\$ pour l'exercice de 2019), à l'entreprise Gestion Maurice Tanguay, une société contrôlée par certains dirigeants de la société. L'entente de gestion a débuté en 1990 et est renouvelée annuellement.

La société est liée par des baux auprès d'une société contrôlée par des dirigeants, échéant en décembre 2024, pour lesquels une obligation locative totalisant 2 648 000 \$ est inscrite au 31 janvier 2020.

Au 1^{er} février 2019, lors de l'implantation IFRS 16, un actif au titre de droit d'utilisation et une obligation locative d'une somme de 3 123 000 \$, ont été comptabilisés en lien avec des baux engagés auprès de Gestion Maurice Tanguay. Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2020, un amortissement de 528 000 \$ relatif au droit d'utilisation ainsi qu'une charge d'intérêts de 120 000 \$ ont été comptabilisés aux résultats consolidés en lien avec ces baux.

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2020, la société a versé, dans le cours normal des affaires, des loyers totalisant 776 000\$, auprès de Gestion Maurice Tanguay.

Engagements

Paiements dus par période (en milliers de \$)

	Valeur Comptable	Flux trésorerie Contractuels	Moins 1 an	2-5 ans	Plus 5 ans
Obligations locatives	19 041	21 282	4 639	13 746	2 897

Méthodes comptables et estimations comptables

Les méthodes comptables servant à la préparation des états financiers consolidés sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés.

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS – 16 *Contrats de location*, qui est entrée en vigueur pour l'exercice du 31 janvier 2020 a eu des incidences sur les états financiers consolidés de la société. De plus amples renseignements sont présentés à la note 3.1 des états financiers consolidés.

Les principales estimations portent sur les provisions sur les stocks et les remises de fournisseurs à recevoir. Des provisions de stocks sont prises pour les produits désuets ou endommagés ainsi que pour ceux dont la rotation est lente. Elles sont basées sur l'historique de plusieurs années et sur l'état des inventaires. Quant aux remises des fournisseurs, une estimation raisonnable des sommes à recevoir est établie sur la foi des ententes conclues avec les fournisseurs. Les remises relatives aux marchandises invendues sont déduites de la valeur des stocks en date de présentation des états financiers consolidés.

Instruments financiers

La société est une entreprise œuvrant dans le commerce de détail dans ses 32 points de vente au Québec. Une partie importante de ses ventes se réalise en fournissant aux clients des solutions de financement offertes par des tiers fournisseurs de crédit. Le coût de financement de ces ventes est assumé par la société et inscrit dans ses dépenses au fur et à mesure que les ventes sont réalisées. La société n'assume aucun risque de crédit en marge de celles-ci. La société possède un fonds de roulement essentiellement composé de comptes clients et autres débiteurs, de stocks et d'encaisse, alors que son passif à court terme inclut des comptes fournisseurs, les dépôts de clients, le passif lié aux avantages du personnel, le découvert bancaire, les obligations locatives et la dette en vertu du régime d'options d'achat d'actions. L'état des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles montre annuellement les fluctuations de chaque élément constituant son fonds de roulement. La société possède des liquidités excédentaires qui sont investies sous forme de placements.

La société comptabilise ses placements à la juste valeur, comme l'indiquent la note 3 et la note 7 des états financiers consolidés au 31 janvier 2020. La société n'a aucune couverture de change quant à ses placements américains et assume 100 % de toute fluctuation de la valeur du marché de tels placements. De plus, la société assume les risques de variation de taux d'intérêt sur ses placements à revenu fixe, de même que toute variation de la valeur du marché des actions détenues dans des sociétés ouvertes.

La société est propriétaire de la presque totalité de ses magasins et entrepôts, de telle sorte que ses engagements en vertu de contrats de location et ses obligations locatives sont relativement peu significatifs eu égard à l'importance de ses activités, comme le dénotent les notes 9 et 10 des états financiers consolidés au 31 janvier 2020. La société n'a recours à aucun contrat de change ou autres produits dérivés.

Résultats trimestriels *

(en milliers de \$, sauf les données par action)

	30 avril 2019	30 avril 2018	31 juillet 2019	31 juillet 2018
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	150 310	162 754	215 067	220 368
Résultat net	(3 455)	4 806	13 480	16 933
Résultat net par action				
de base	(0,10)	0,13	0,39	0,48
dilué	(0,10)	0,13	0,39	0,48

	31 octobre 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2020	31 janvier 2019
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	183 312	184 718	171 480	174 634
Résultat net	10 649	11 613	15 360	11 813
Résultat net par action				
de base	0,31	0,34	0,45	0,34
dilué	0,31	0,34	0,45	0,34

* Les données comparatives relatives aux produits des activités ordinaires ont été retraitées suite à une modification de présentation.

Pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2020, le produit des activités ordinaires de la société a diminué de 3 154 000 \$, passant à 171 480 000 \$, par rapport aux 174 634 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2019, soit une diminution de 2 %. Pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2020, le résultat net s'est chiffré à 15 360 000 \$, comparativement à 11 813 000 \$ pour la période correspondante de 2019. Le résultat net par action de base s'est chiffré à 0,45 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2020, comparativement à 0,34 \$ pour la période correspondante de 2019.

La comptabilisation aux résultats consolidés du coût des options n'a pas eu d'effet significatif sur le résultat net par action de base pour les périodes de trois mois terminées les 31 janvier 2020 et 2019.

Pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2020, le programme de rachat d'actions a contribué à une amélioration du bénéfice net par action de base de 0,01 \$.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, la société a procédé à la vente du magasin de Kirkland pour une somme de 4 915 000 \$, ce qui a entraîné un gain net d'impôts de 1 048 000 \$, ou 0,03 \$ par action de base.

Excluant tous ces effets, la variation du résultat net aurait été de 2 513 000 \$ ou de 0,07 \$ par action de base pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2020.

La variation de 2 513 000 \$ du résultat net ainsi ajusté s'explique comme suit :

(en milliers de \$)

	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Résultat net	15 360	11 813
Gain sur la vente d'un terrain (net d'impôts)	(1 048)	-
Variation du coût des options (nette d'impôts)	-	(14)
Résultat net ajusté	14 312	11 799
Moins : résultat net ajusté de l'exercice 2019	11 799	
Variation	2 513	

Exploitation

BMTC Inc.

La société poursuit le processus de refonte complète de ses sites Web, et la première phase de l'implantation d'une plateforme de commerce électronique distincte pour les bannières Brault & Martineau et EconoMax est terminée et fonctionnelle. Les processus d'implantation se poursuivront au cours de 2020 pour les phases subséquentes de refonte des systèmes pour la bannière Ameublements Tanguay. La société continue de passer en revue tous ses systèmes informatiques afin de les rendre plus performants face au virage du commerce électronique ainsi que de standardiser ses systèmes pour toutes ses bannières. À la suite à cette évaluation, la société a décidé d'investir dans ses systèmes informatiques existants et de les améliorer. Leur intégration et leur implantation sont en cours et se poursuivront sur une période de 3 à 5 ans.

Division Brault & Martineau

L'ouverture du nouveau magasin de Sainte-Rose a eu lieu le 12 juin 2019. Ce magasin représente le nouveau prototype de la bannière Brault & Martineau. Au cours du trimestre, l'ancien magasin Brault & Martineau a été fermé et converti en EconoMax, qui a remplacé l'EconoMax du boulevard des Laurentides, à Laval.

Ces remaniements ont résulté en des frais d'ouverture pour le nouveau magasin de Sainte-Rose de 1 459 000 \$ et en frais liés à la conversion de l'ancien Brault & Martineau de Sainte-Thérèse en EconoMax de 1 246 000 \$.

Le 6 novembre 2019, la société a procédé à la vente du magasin de Kirkland. Lors de cette même transaction, la société a fait l'acquisition d'un terrain le long de l'autoroute 40 dans la ville de Kirkland. La construction du nouveau magasin Brault & Martineau d'environ 80 000 pieds carrés remplacera le magasin actuel de Kirkland. Sur ce même terrain, la société va également construire un magasin EconoMax d'environ 50 000 pieds carrés qui remplacera l'EconoMax de Côte-Vertu. La construction des deux magasins a déjà débuté et les ouvertures sont prévues pour l'automne 2020. Le transfert des opérations aura lieu lorsque la construction des nouveaux magasins sera terminée.

La société poursuit le processus de révision de ses sites et magasins actuels pour les modifier ou, dans certains cas, pour les reconstruire à l'image de ce nouveau prototype. Le nouveau magasin de Kirkland est le deuxième magasin de la bannière Brault & Martineau à être modifié. La société anticipe dans les années à venir des coûts importants reliés à la modification et l'amélioration de son réseau actuel.

Risques et tendances

La société est une entreprise œuvrant dans le commerce de détail. Elle est, de ce fait, tributaire de plusieurs facteurs de risque tels que les suivants :

- Vulnérabilité à la conjoncture économique
- Dépendance vis-à-vis du personnel clé
- Risques liés au portefeuille de placements
- Fournisseurs de crédit pour le financement des ventes aux clients

- Relations de travail avec les employés dont certains sont syndiqués
- Soutien de la rentabilité et de la gestion de la croissance
- Vive concurrence dans le secteur du commerce de détail
- Efficacité des programmes de commercialisation
- Capacité d'adaptation aux nouvelles tendances des consommateurs
- Force de rétention d'un personnel qualifié

Elle est, de plus, dépendante de ses systèmes d'information, de ses activités de distribution et de ses fournisseurs.

Depuis un certain nombre d'années, on assiste à une présence accrue de concurrents importants exerçant leurs activités à l'échelle nationale et à l'échelle internationale. De même, on constate que le coût moyen unitaire des articles vendus diminue, forçant la société à innover par la vente de produits nouveaux.

La majorité des ventes est réalisée en utilisant le financement offert par les fournisseurs de crédit. Une hausse marquée des taux d'intérêt ou un resserrement des conditions accordées pourraient avoir un impact important sur les ventes de l'entreprise et les charges d'intérêt en découlant. Rien ne garantit que la société puisse continuer d'offrir des solutions de financement aussi avantageuses à ses clients qui lui permettraient de maintenir les taux de rendement actuels.

Il est impossible d'isoler et de mesurer l'importance de chacun des risques auxquels la société est exposée. Elle a toujours su s'adapter à pareils changements dans le passé et maintenir et accroître sa part du marché, notamment par des campagnes de publicité agressives.

Au 31 janvier 2020, des options visant 197 100 actions ordinaires sont en circulation, ce qui n'a eu aucune incidence sur les passifs. Évidemment, comme la valeur d'évaluation selon Black-Scholes varie, il est impossible de prédire le montant futur de cette dette. Quant à son remboursement, il repose sur la volonté des détenteurs d'exercer leurs options. Le nombre de mois restant pour l'exercice des options est de 2 mois.

Analyse de la direction et perspectives d'avenir de la société

Selon Statistique Canada, les ventes au détail au Québec ont reculé de 1,5 % de juin à décembre 2019. La Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan ont également connu un recul alors que les autres provinces canadiennes sont demeurées plutôt stables. De son côté, la société a vu son chiffre d'affaires reculé d'environ 2% durant cette même période.

Malgré la faible augmentation enregistrée du commerce de détail au cours des derniers mois, plus de 500 magasins de ventes au détail fermaient ou annonçaient la fermeture imminente de leur porte au Canada selon Retail Insider. À titre d'exemple, le détaillant américain de quincaillerie Lowe's procède à la fermeture de 34 magasins à travers le Canada, dont 26 RONA dans la province du Québec.

De plus, dans les centres commerciaux du Québec, on constate un nombre élevé de locaux disponibles. Le prix élevé des locaux, les fermetures de plusieurs détaillants, la concurrence accrue des détaillants en ligne qui n'ont pas de brique et mortier au Québec, l'augmentation du coût de la vie conjugué avec la faible hausse des salaires et le haut niveau d'endettement des Québécois sont tous des facteurs qui expliquent la faible hausse des biens à la consommation.

Pour les mois de janvier allant jusqu'à la mi-mars 2020, les ventes au détail ont grimpé de 0,3% stimulées principalement par les ventes d'automobile et les pièces d'automobile. En excluant le secteur de l'automobile, l'augmentation des ventes au détail aurait été de 0,2%. L'agence affirme que c'est la première fois depuis octobre 2018, que les ventes au détail ont connu une croissance pour une période de trois mois consécutifs. Les ventes de la société ont connu quant à elle une hausse d'environ 1,7% pour la même période

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a confirmé que le COVID-19 avait le statut de pandémie. La société a commencé à ressentir l'impact financier de la COVID-19 dans les premières semaines du mois de mars 2020 avec une baisse de l'achalandage en magasin et par conséquent, une baisse du volume des ventes. Suite à la montée rapide de la COVID-19 dans la province de Québec, notre priorité en ces temps difficiles demeure en tout temps la santé et sécurité de nos employés et de nos clients. Afin de protéger la société québécoise et empêcher la propagation de la COVID-19 en favorisant les initiatives de distanciation sociale recommandées par les deux paliers gouvernementaux, la société a fait le choix le 18 mars 2020, de fermer temporairement ses magasins de tout son réseau de vente, soit la bannière Ameublements Tanguay dans la région de Québec et les bannières Brault & Martineau et EconoMax dans la région de Montréal. Quelques jours plus tard, soit le 23 mars 2020, le gouvernement du Québec a annoncé pour ces mêmes raisons la fermeture complète des commerces au détail non essentiel.

Afin de pallier aux effets dévastateurs de la COVID-19 et d'assurer la santé financière à court et à long terme, la société a décidé de préserver ses opérations à un strict minimum, tout en conservant une présence dans notre marché, et en contrôlant la position de ses liquidités. Voici une série d'actions entreprises par la société afin d'assurer le maintien de ses objectifs durant cette crise :

- Suite à la fermeture de ses magasins le 18 mars 2020, la société a fait des mises pieds temporaires d'environ 75% de son personnel dont la grande majorité provient de nos points de vente.
- Notre service en ligne et notre livraison à la grandeur du Québec ont été maintenus afin d'assurer à la population mise en confinement, durant cette période, de pouvoir compter sur des biens essentiels tout en assurant une sécurité tel que prescrit par le gouvernement. Nous avons modifié notre service de livraison afin d'offrir un service sans contact à notre clientèle, et de, livrer leur marchandise en toute sécurité.
- Durant cette période de fermeture, la société a préparé et mis en place les protocoles et les processus en succursale pour l'ensemble de son réseau de ventes afin de respecter et d'assurer les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité de nos employés et de notre clientèle lors de la réouverture de nos établissements. Ces nouvelles pratiques de ventes et expériences clients seront en vigueur jusqu'à la fin de cette pandémie.
- La société a également procédé à des améliorations technologiques et opérationnelles au niveau de son réseau de ventes. Ces modifications permettront à contribuer à réduire les coûts fixes et contribuer aux initiatives d'économie de coûts.
- La société a appliqué pour la Subvention salariale d'urgence du Canada due à la baisse de plus de 30% de son chiffre d'affaires durant la période de référence.

Les ventes en ligne de la société durant la période de fermeture des magasins, soit du 19 mars au 3 mai 2020, ont connu une importante augmentation. Malgré cette augmentation importante, les ventes en ligne n'ont compensé que partiellement les ventes en succursale pour la période correspondante de 2019. Ces ventes durant cette période se sont faites à perte ne pouvant couvrir les coûts fixes de la société.

Le 4 mai 2020, le gouvernement du Québec a autorisé la réouverture des commerces jugés non essentiels qui sont situés à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal. L'ensemble des succursales de la bannière Ameublement Tanguay, à l'exception d'une, ont ainsi ouvert leur porte. La bannière Economax a quant à elle rouvert les succursales de Drummondville, de Joliette et de Granby, et la bannière Brault & Martineau a procédé à la réouverture des succursales de Sherbrooke et de Gatineau. En date du 4 mai 2020, la société comptait 16 de ses 32 succursales opérationnelles. Les ventes dans les succursales ont connu une importante hausse dans les jours qui ont suivi leur réouverture le 4 mai dernier, soit entre 45% et 65% comparativement à la période correspondante de 2019. Cette augmentation a connu un ralentissement par contre au cours des dernières semaines pour se stabiliser à des résultats comparables à la période correspondante de 2019. De plus, durant cette période, les ventes en ligne ont maintenu une hausse significative comparativement à la période correspondante de 2019.

Le 25 mai 2020, le gouvernement du Québec a autorisé la réouverture des commerces jugés non essentiels de la région métropolitaine de Montréal, ce qui a permis à la société d'avoir 31 de ses 32 points de vente opérationnels à nouveau dans l'ensemble de la province du Québec. Finalement, suite à l'autorisation du gouvernement du Québec à rouvrir les centres d'achat commerciaux le 1er juin 2020, Ameublements Tanguay a pu rouvrir son 11e magasin. Au 1er juin 2020, les 32 points de vente la société étaient opérationnels. Les ventes dans les succursales de la région métropolitaine de Montréal ont connu une hausse de 83% dans les jours qui ont suivi leur réouverture le 25 mai dernier. Cette augmentation a connu un ralentissement par contre au cours des derniers jours pour se stabiliser à des résultats comparables à la période correspondante de 2019. De plus, durant le mois de mai 2020, les ventes en ligne de la société ont continué d'augmenter malgré la réouverture graduelle des points de vente.

Le rappel au travail des employés mis à pied temporairement se fait selon l'évolution de la situation et par le fait même, la société a travaillé activement afin de favoriser un rappel au travail aussitôt que possible et selon les besoins opérationnels.

Les coûts associés à la situation entourant la COVID-19, les nouvelles mesures que la société a dû mettre en place dans ses magasins et dans ses centres de distributions et l'effet des fermetures et des réouvertures de nos points de vente auront un impact important sur les résultats financiers de la société pour le premier et deuxième trimestre de l'exercice financier se terminant le 31 janvier 2021.

Au 31 janvier 2020, l'encaisse bancaire et les investissements avaient une valeur au marché de 123 985 000\$. La situation financière de la société lui permettra de traverser cette période d'incertitude avec plus de facilité. De plus, la société est propriétaire de la quasi-totalité de son réseau de vente et de ces centres de distribution ce qui réduit la pression sur ses liquidités.

La direction demeure confiante que, grâce à sa gestion efficace durant cette crise, au leadership qu'elle exerce sur le marché et à la solidité de sa structure financière, la société pourra émerger encore plus forte de cette période d'incertitude même dans un marché plus difficile.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier tous ceux qui travaillent jour et nuit et qui demeurent profondément dédiés à réduire la propagation de la COVID-19 et à soigner ceux qui en sont atteints. Nos pensées accompagnent également tous ceux et celles qui sont affectés de près ou de loin par le virus.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la société a évalué, au 31 janvier 2020, l'efficacité de la conception et du fonctionnement de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière, comme ils sont définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. L'évaluation a été effectuée sous la supervision du président du conseil d'administration, de la présidente et chef de la direction et de la chef des finances. Selon cette évaluation, le président du conseil d'administration, la présidente et chef de la direction et la chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société étaient efficaces en date du 31 janvier 2020.

Au cours de la période commençant le 1^{er} novembre 2019 et se terminant le 31 janvier 2020, aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui ait eu, ou soit raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Information additionnelle

Ce rapport annuel de la direction présente une analyse des résultats d'exploitation, de la situation financière et des flux de trésorerie consolidés de la société et de sa filiale pour l'exercice terminé le 31 janvier 2020. Des renseignements additionnels au sujet de la société sont disponibles sur le site du Groupe BMTC Inc., à l'adresse www.bmtc.ca, ainsi que sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Ce rapport annuel de la direction vise à faciliter la compréhension et l'évaluation des tendances et des changements importants ainsi que des risques et des incertitudes associés aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la société.

(s) Marie-Berthe Des Groseillers

Marie-Berthe Des Groseillers
Présidente et chef de la direction
Le 8 juin 2020